

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'AEEESDIRO

Frédéric Bastien

13 septembre 2006

Présences

Nom	Laboratoire
Frédéric Bastien	LASSO
Marc Julien	LASSO
François Cassistat	
Stanislas Lauly	GAMME
Étienne Ogoubi	LRC
Thierry Bertin-Mahieux	GAMME
David Pouliot	
Eric Buist	OPTIM
Alexandre Patry	RALI
Hugo Larochelle	LISA
Pascal Lamblin	LISA
Nicolas Le Roux	LISA
Pierre-Antoine Manzagol	LISA
Anne Broadbent	LITQ
Olivier Delalleau	LISA
David Haguenauer	LTP
Charles Sanvido	OPTIM
Dan Popovici	LISA
Xavier Saint-Mleux	LTP
Yann Rousseau	LIGUM
Simon Bouvier	LIGUM
Iikti Brahim	LRC
Amine Naak	LRC
Louis-David Perron	LTP
Sébastien Gambs	LITQ
Alexis Trudeau	LISA
Abdeltouab Belbekkouche	LRC
Farid Chender	LRC
Ismael Nennouche	LRC
Olivier Breuleux	LTP

La séance débute, le quorum étant atteint.

1 Élection du président et du secrétaire d'assemblée

Frédéric propose Hugo Larochelle comme président d'assemblée. Alexandre Patry seconde la proposition. Hugo est élu à l'unanimité.

Hugo propose Frédéric Bastien comme secrétaire d'assemblée. Alexandre Patry seconde la proposition. Frédéric est élu à l'unanimité.

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est lu par Hugo Larochelle puis adopté à l'unanimité.

3 Adoption des procès-verbaux

Il y a quelques corrections qui sont faites au procès verbal de la dernière assemblée générale. C'est des corrections mineures d'orthographe ou de vocabulaire. Il est adopté avec les modifications à l'unanimité.

4 Bilan 2005-2006

Hugo Larochelle fait un bilan général de ce qui a été fait pendant l'année qui vient de se terminer. Ensuite, Pascal fait le bilan de ce qu'il a fait comme CVE dont les bière et pizza qui sont de retour au sixième et les beignes et café ont continué pendant l'été avec les beignes remplacés par des produits de saison. Comme les représentants sportif et culturel ne sont pas présents, Hugo fait le bilan de leur activité, dont des activités de badminton et des présentations de films. Ensuite, Hugo fait le bilan du vice-président car il est absent. Il a entre autres été à presque toutes les réunions de la FAÉCUM et nous a tenus au courant de ce qui se fait dans ces réunions. Ceci inclut entre autres ce qui s'est passé pendant la grève des professeurs, le fait que le réinvestissement du fédéral va être pris par le Québec, l'Université planifie qu'un étage soit réservé au-dessus du garage Louis-Colin pour un pavillon étudiant.

Enfin, Alexandre Patry fait le bilan financier de l'année. On a dépensé 169,44\$ de plus qu'on a reçu d'argent. On voulait diminuer l'excédent de

l'association, car il n'est pas nécessaire d'en avoir un aussi grand. L'objectif a été atteint faiblement, car il était prévu de le diminuer davantage.

5 Orientations 2006-2007

Les orientations qui ont été prises pour l'association pour l'année 2006-2007 sont de voir ce qui se passe avec les nouveaux frais technologiques de 4\$ par crédit pour la DGTIC, surtout qu'il y a un réinvestissement dans l'éducation et que la DGTIC est sous enquête interne pour vérifier ses comptes, vu leur augmentation de budget très élevée dernièrement. De vérifier que les coupures actuelles au département ne soient pas au détriment des étudiants. On a discuté de comment s'organiser pour la projection de films. Il est suggéré de proposer une liste de film et de faire choisir les étudiants. Il y a à TéléFilm Canada et à la vidéothèque de l'Université des films que nous pouvons projeter.

6 Élections

On fait l'élection de tous les postes de l'association dans l'ordre présenté. Charles Sanvido est élu président d'élection.

6.1 Président

- Hugo Larochelle propose Marc Julien. David Haguenuer seconde la proposition. Il accepte.
- Nicolas Le Roux propose Hugo Larochelle. Olivier Delalleau seconde. Il refuse.

Marc Julien fait un discours et est élu à l'unanimité.

6.2 Vice-président

- Marc Julien propose Stanislas Lauly. Alexandre Patry seconde. Il accepte.

Stanislas Lauly est élu à l'unanimité.

6.3 Secrétaire

- Nicolas Le Roux propose Pascal Lamblin. David Haguenuer seconde. Il accepte.

- Xavier Saint-Mleux propose David Haguenuer. Pascal Lamblin seconde. Il accepte.

Les deux candidats font un discours. Le vote a lieu ensuite et David Haguenuer est élu à la majorité.

6.4 Trésorier

- Hugo Larochelle propose Alexandre Patry. Anne Broadbent seconde. Il accepte.

Alexandre Patry fait un discours et est élu à majorité.

6.5 Responsable Social

- Alexandre Patry propose Pascal Lamblin. Hugo Larochelle seconde. Il accepte.

Après un discours, Pascal Lamblin est élu à l'unanimité.

6.6 Responsable Sportif

- Simon Bouvier propose Yann Rousseau. Stanislas Lauly seconde. Il accepte.

- Pascal Lamblin propose Dan Popovici. Sébastien Gambs seconde. Il accepte.

Après un discours de chaque candidat, il y a un vote et Dan Popovici est élu à la majorité.

6.7 Responsable Culturel

- Pascal Lamblin propose Pierre-Antoine Manzagol. Nicolas seconde. Il accepte.

Après un discours, Pierre-Antoine Manzagol est élu à l'unanimité.

6.8 Représentants de maîtrise, doctorat et DESS

Il y a trois postes, un pour la maîtrise, un pour le doctorat et un pour le DESS. Comme aucun étudiant du DESS n'est présent, il est impossible d'élire un représentant pour ce poste.

6.8.1 Représentant de maîtrise

- Hugo Larochelle propose Guillaume Langelier qui n'a pu être présent. Il lui a dit qu'il voulait se faire élire. David Haguenuer seconde.

7. Modifications à la charte Représentant à l'assemblée départementale du DIRO

- Hugo Larochelle propose Yann Rousseau. Il refuse. Guillaume Langelier est élu à l'unanimité.

6.8.2 Représentant du doctorat

- Farid Chender propose Hamid. Il refuse.
- Stanislas Langelier propose Hugo Larochelle. Alexandre Patry le seconde. Il refuse.
- Hugo Larochelle propose Nicolas Le Roux. David Haguenauer seconde. Il refuse.
- Anne Broadbent propose Étienne Ogoubi. Hugo Larochelle seconde. Il accepte. Étienne Ogoubi est élu à l'unanimité.

Pause pour manger la pizza

6.9 Représentant à l'assemblée départementale du DIRO

- Alexandre Patry propose Hugo Larochelle. Nicolas Le Roux seconde. Il accepte.
- Nicolas Le Roux propose Anne Broadbent. Sébastien Gambs seconde. Elle accepte.
- Pascal Lamblin propose Nicolas Le Roux. David Haguenauer seconde. Il accepte. Hugo Larochelle, Anne Broadbent et Nicolas Le Roux sont élus à l'unanimité. Hugo Larochelle reprend son rôle de président d'assemblée.

7 Modifications à la charte

Il y a des modifications à la charte qui ont été proposées aux membres. Les membres en ont proposé d'autres qui ont été intégrées dans la nouvelle charte. Les changements sont discutés individuellement, et sont tous adoptés à l'unanimité.

8 Pétitions et propositions sur les droits des usagers et pour la protection des droits sur les technologies d'information

Frédéric Bastien, suite à des pétitions qu'il a trouvées qui circulaient en ce moment, a fait des propositions à l'assemblée. Voici les propositions et le résultat des votes pour que l'association soutienne des positions :

1. Que l'AEEESDIRO demande au Parlement de s'assurer de façon générale que les usagers soient reconnus comme partie concernée et soient significativement consultés pour toute modification proposée à la Loi sur le Droit d'auteur.
2. Que l'AEEESDIRO demande au Parlement canadien de s'assurer en particulier que tout amendement préserve au moins tous les droits existants des usagers, incluant le droit d'utiliser du matériel couvert par un droit d'auteur selon la rubrique Utilisation Équitable et le droit de faire des copies d'enregistrements sonores pour usage privé.
3. Que l'AEEESDIRO demande au Parlement canadien de ne pas prolonger la durée des droits d'auteurs.
4. Que l'AEEESDIRO demande au Parlement canadien et de reconnaître le droit des citoyens de contrôler personnellement leurs appareils de communication.
5. Que l'AEEESDIRO donne son appui à la pétition pour les droits des usagers fait par Digital Copyright Canada (<http://www.digital-copyright.ca/>).
6. Que l'AEEESDIRO envoie une lettre aux parties concernées pour signaler la position de l'association.
7. Que l'AEEESDIRO demande au Parlement canadien d'interdire l'application de mesures de protection technique à des équipements sans le consentement éclairé de leur propriétaire.
8. Que l'AEEESDIRO demande au Parlement canadien d'interdire toute prestation de contenu conditionnelle à l'achat ou à l'utilisation d'un appareil qui serait limité par des mesures techniques.
9. Que l'AEEESDIRO demande au Parlement canadien de reconnaître aux citoyens le droit de contrôler personnellement leurs propres appareils de communication.
10. Que l'AEEESDIRO demande au Parlement canadien de reconnaître aux citoyens le droit de choisir leurs logiciels selon les critères de leur choix.

11. Que l'AEEESDIRO donne son appui à la pétition pour protéger les droits sur les technologies d'information par Digital Copyright Canada (<http://www.digital-copyright.ca/>).
12. Que l'AEEESDIRO envoie une lettre aux parties concernées pour signaler la position de l'association.

Les propositions 1, 2, 3, 5, 6, 7, 9 sont adoptées à l'unanimité et la proposition 4 est adoptée à la majorité. La 8 et 10 sont rejetées.

Frédéric Bastien abandonne les propositions 11 et 12, car elles ne sont plus pertinentes, vu que certaines propositions précédente ont été rejetées.

9 Renouvellement du mandat du comité sur le développement durable au DIRO

À l'unanimité, on a renouvelé le comité sur le développement durable au DIRO avec comme président Hugo Larochelle.

10 Retour sur des propositions suite aux audiences publiques sur le financement durable au DIRO

Suite aux dernières audiences publiques, il y a des propositions qui ont été votées lors de la dernière assemblée générale. On avait convenu de modifier une proposition qui n'était pas claire. Voici la nouvelle proposition : « Que l'AEEESDIRO se positionne en faveur de transferts fédéraux sans condition en éducation, et ce sans qu'il y ait réduction du financement du gouvernement du Québec. » Cette nouvelle proposition à été adoptée à l'unanimité.

11 Varia

11.1 Courrier

Frédéric Bastien nomme certaines personnes qui on reçu du courrier à l'association étudiante pour leur remettre.

11.2 Proposition

Il y a une proposition qui a été faite de règlement interne à l'association. Elle a été acceptée à l'unanimité. Il est à noter qu'il n'est pas nécessaire d'aller vers le prix maximal donné :

« Qu'il y ait au maximum un souper par année entre les membres des conseils élargis sortant et nouvellement élu. Les dépenses liées à ce souper devront être limitées à 40\$ par personne. »

12 Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, la clôture est adoptée à l'unanimité.

\$Id: ag-aeec-2006-09-13.tex,v 1.3 2006/09/19 19:41:46 haguead Exp \$